



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université Rennes 2

Demande n° S3LI120000750

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention : Entraînement sportif

Présentation de la mention

Le domaine des Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) propose une mention de licence intitulée Entraînement sportif. Cette mention a pour but de faire acquérir des connaissances théoriques et pratiques dans le domaine des activités physiques et sportives, associées à des compétences dans le domaine de l'entraînement. Elle permet également d'acquérir des connaissances dans les champs scientifiques liés à la performance et de comprendre et maîtriser l'environnement dans lequel prendra part son activité professionnelle.

Cette licence permet de se positionner directement sur le marché du travail. Les principaux débouchés sont entraîneur sportif, directeur technique ou préparateur physique. Cette mention permet également de se positionner sur le marché de cadres intermédiaires dans le secteur du sport et ouvre la voie aux concours administratifs (catégories A et B).

Indicateurs

Pour l'ensemble des mentions STAPS :

Nombre d'inscrits en L1 (2009-10)	336
Nombre d'inscrits en L2 (2009-10)	133
Nombre d'inscrits en L3(2009-10)	208
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	10,4 %
% d'abandon en L1	32 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	46 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'analyse du dossier laisse apparaître une conception cohérente de cette licence, à travers des choix d'enseignement en adéquation avec les objectifs fixés. Le projet offre un éventail d'activités physiques important,



par un processus original de regroupement de trois universités (Poitiers, Nantes, Rennes). Cependant, la logique d'évolution des enseignements sur l'ensemble de la licence, ainsi que l'évaluation ne sont pas clairement définies. Le dossier reste incomplet et de nombreuses informations sont parcellaires ou absentes pour juger en détail de la pertinence de certains aspects pédagogiques.

Le projet pédagogique est en adéquation avec la spécificité de la mention, avec des enseignements spécifiques dès le S3, autour des notions d'entraînement et de préparation physique. Les cours dispensés sont plus souvent sous forme de travaux dirigés et travaux pratiques que de cours magistraux, ce qui permet une meilleure assimilation des connaissances théoriques. Les procédures d'évaluation sont cependant peu claires et la logique de construction pluri-annuelle n'est pas définie.

Le dispositif d'aide à la réussite mis en place est basé sur un principe de tutorat, de professeurs référents et de repérage d'étudiants en difficulté lors des cours de méthodologie. Si les jalons de ce dispositif sont posés, le rôle de chaque membre n'est pas clairement explicité et le manque de bilan concret sur ces différents dispositifs ne permet pas de juger de leur efficacité. En outre, les dispositifs de mise à niveau pour les sportifs de haut niveau semblent assez légers.

Au terme de ce diplôme, les étudiants optent soit pour un emploi, soit pour une poursuite d'études choisies au sein d'un master 1 de l'UFR STAPS. La préparation à l'insertion professionnelle se fait par immersion lors de stages d'observation et d'intervention dès la L2. La mise en stage semble bien conçue et progressive sur les 2 dernières années de licence. Des conventions sont passées avec certaines structures pour faciliter l'insertion.

Le pilotage de la formation est assuré par différents responsables (de première année, de mention). Si la structure du pilotage est claire, le rôle de chacun n'est pas clairement précisé. Les ajustements de l'équipe de pilotage sur la base du suivi de la population étudiante semble encore un peu trop empirique et manque de points d'appui plus forts pour faciliter l'analyse. Enfin, le diplôme semble bien valorisé à travers des structures d'informations variées et pertinentes.

- Points forts :

- La mise en stage est bien conçue, progressive dans ses objectifs comme dans la durée et permet une réelle immersion de l'étudiant dans la réalité du terrain et du métier. Elle offre également un point d'appui important entre les connaissances théoriques et les compétences professionnelles.
- La signature de conventions avec les différents partenaires permet aux étudiants d'être immergés dans le milieu professionnel, d'avoir des contacts et des réseaux. Ceci est relativement important, voire fondamental pour ce type de mention.
- De nombreux enseignements se font sous forme de TP, ce qui est une plus-value importante dans le dispositif d'aide à l'étudiant et dans l'appropriation de connaissances fondamentales.

- Points faibles :

- Les inscriptions font apparaître un phénomène d'évaporation important (passage de 74 étudiants en 2008/2009 à 46 étudiants en 2009/2010). On peut regretter le manque d'analyse de ces chiffres.
- On ne voit pas clairement la progression dans le choix des contenus d'enseignements sur les 3 années.
- Le dossier est incomplet (de nombreuses informations absentes dans le dossier principal sont fournies dans la fiche d'auto évaluation).
- Les modalités de contrôle des connaissances manquent de clarté.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement



Les conventions conclues avec la ville, les associations sportives et les centres de formation sont très intéressantes, mais peuvent être davantage développées. Elles permettront tout d'abord une plus grande crédibilité pour les étudiants, ensuite des mises en stages pertinentes et ciblées et enfin de plus grandes possibilités d'embauche en sortie de licence. La mise en place de réseaux dans le milieu associatif est un des gages de réussite de ce type de diplôme soumis à une grande concurrence sur le marché du travail.

La spécialisation sportive sous forme de regroupements avec deux autres universités (Nantes et Poitiers) est un moyen original de toucher un plus grand nombre d'étudiants de toutes spécialités sportives. Cependant, deux points pourraient être améliorés pour cette formation. Tout d'abord, la possibilité de sortir de ce diplôme avec une spécialité sportive aurait mérité d'être clairement énoncée sur le diplôme lui-même. Par ailleurs, l'éclatement de site risque de poser des problèmes qui n'ont pas été soulevés dans le dossier : comment ces enseignements sont-ils coordonnés ? Les évaluations, les contenus d'enseignement sont-ils identiques sur les 3 sites ? Y-a-t-il des réunions d'harmonisation sur ces points ? Il semble incontournable de définir un cadre de travail commun qui intègre les règles spécifiques pour chaque université.